QUESTIONS DIVERSES

- Fréquence des conseils municipaux :

Mathieu Molinié propose d'augmenter la fréquence des conseils municipaux car de nombreuses questions diverses s'accumulent au cours du temps entre deux conseils, ce qui engendre de longues discussions durant les sessions. L'idée serait de tenir dorénavant des réunions mensuelles pour que tous les membres du conseil soient informés et consultés de manière plus fréquente. Ces réunions pourront être soit des Conseils Municipaux formalisés (convocations et délibérations), soit des réunions informelles. Le Conseil décide de se réunir tous les derniers vendredis de chaque mois à 20h00.

- Assainissement du Bourg de Rouffiac :

Une équipe d'Aquareso composée des personnes suivantes est venue le 19 Août 2020:

Joël Mourgues, Président d'Aquareso et VP de la Communauté des Communes ;
Delphine Gueguen, technicienne chargée des installations publiques ;
Laurent Jahan, intermédiaire dans la direction d'Aquareso ;

Un contrôle de toutes les fosses septiques de Rouffiac a été effectué par Delphine Gueguen. La grande majorité des fosses sont non conformes.

En 2002 un projet d'assainissement collectif avait été lancé. Un dossier préliminaire avec 3 plans avait été établi. La question clé était de savoir où faire arriver les eaux usées finales, sur quel terrain.

Sur le plan financier, c'est Aquareso qui prend en charge le coût de tous les travaux, jusqu'à l'achat du terrain final. En contrepartie, une taxe d'assainissement de 2,60 € de plus par mètre cube d'eau sera prélevée aux utilisateurs.

Avec ces nouvelles données, le projet d'assainissement pourrait se faire sur la mandature. La commune est directement concernée avec ses logements communaux dans le bourg de Rouffiac.

Deux terrains seraient adaptés pour recevoir le bassin de filtration. Ils appartiennent à Stan Wrobleski et Jean-Louis Salles.

La première problématique qui se pose est de trouver le bout de terrain à acheter, car s'il n'y a pas de terrain, il n'y pas de projet d'assainissement.

La Mairie va contacter Aquareso dans les jours qui viennent pour les informer que nous enclenchons une réflexion concrète sur le projet. Elle demandera aussi à Aquareso s'il existe des alternatives à ces deux terrains dans le voisinage immédiat, afin d'augmenter nos chances de trouver un terrain.

La mairie contactera par la suite les propriétaires du bourg de Rouffiac pour voir s'ils sont intéressés.

Une fois le terrain trouvé, une lettre d'informations sera rédigée aux administrés.

- Installation illégale de caravanes :

La commune est confrontée à l'installation de caravanes sur des terrains non constructibles, ce qui est illégal. Le Conseil décide d'écrire et d'envoyer un courrier aux personnes concernées pour rappeler les principes de la loi ALUR de 2014, décrétant que l'on ne peut installer quoi que ce soit sur un terrain non constructible. Il serait question que le futur PLUi prévoirait des « pastilles », autrement dit des terrains où des administrés seraient autorisés à installer des habitations non conventionnelles, alternatives.

- Prêt de la salle des fêtes au club de Yoga de Sauzet:

La salle des fêtes de Sauzet est devenue indisponible pour les séances de Yoga car réquisitionnée par l'école pour faire manger les enfants en période de crise sanitaire liée à la Covid19. Christiane Kohler, membre du club de Yoga, a demandé si la commune serait d'accord pour prêter la salle des fêtes de Carnac. La Mairie est d'accord sur le principe, mais Christiane Kohler doit d'abord contacter la fédération de Yoga pour avoir son autorisation préalable.

- Aboiement des chiens de Mr Moratalla à Lascabanes:

Après avoir envoyé une lettre officielle de demande de rendez-vous à Mr Moratalla, les aboiements semblaient avoir diminué mais ils ont récemment repris avec l'ouverture de la chasse. Le conseil décide de convoquer les habitants de Lascabanes qui nous ont fait part de leur dérangement, afin de recueillir leurs plaintes et d'envisager une démarche collective pour solutionner le problème.